



Newsletter août 2025

Du Bureau du Grand Conseil

Session de septembre 2025

La session parlementaire se tiendra du mardi 9 au vendredi 12 septembre 2025. Elle sera ouverte par une prestation musicale de l'EJMA mardi à 9h00.

Les deux premiers points de l'ordre du jour, à savoir le décret et la décision de crédit supplémentaire en faveur de Blatten feront l'objet d'une discussion d'entrée en matière commune bien que deux décisions séparées seront prises.

L'entrée en matière de la loi sur la promotion de la culture, pour laquelle des amendements ont d'ores et déjà été annoncés dans les médias, aura lieu mardi matin. Les propositions de modification seront examinées par la commission mercredi après-midi, et la lecture occupera l'essentiel de la séance de jeudi après-midi.

Les décisions ne font l'objet que d'une seule lecture devant le Grand Conseil. En règle générale, l'entrée en matière et la lecture se tiennent simultanément, sauf lorsque des amendements sont déposés. Dans ce cas, la lecture est reportée afin de laisser à la commission le temps de préavis les propositions de modification.

Election d'un juge cantonal

La procédure d'élection est régie aux articles 72 LOCRP et 112ss. RGC. Il convient de rappeler ce qui suit:

- comme la COJU propose un seul candidat pour le poste, une élection tacite est possible ;
- une autre candidature que celle proposée par la COJU doit être annoncée par un député ou un groupe avant l'ouverture du scrutin, à condition que la personne en question ait déposé sa candidature en bonne et due forme et en temps utile auprès du Conseil de la magistrature ;
- sous réserve de la possibilité d'une élection tacite en cas de candidature unique, l'élection a lieu au bulletin secret.

Prise de parole lors des discussions sur les rapports

Le temps de parole réglementaire est de 5 minutes par intervenant (art. 82 RGC).

Exercice d'évacuation de la salle du Grand Conseil

A la fin de la matinée du mercredi 10 septembre aura lieu un exercice d'évacuation de la salle du Grand Conseil. L'objectif de cet exercice est de sensibiliser la députation aux itinéraires de fuite en cas d'incendie et de faire un test en grandeur nature du plan d'évacuation. L'exercice durera une vingtaine

Newsletter août 2025

de minutes, ce qui laissera ensuite suffisamment de temps pour le repas avant la reprise des travaux de commission de l'après-midi. La documentation détaillée du déroulement de l'exercice est à votre disposition : [Concept d'évacuation - vs.ch](#).

Travail des rédactrices du bulletin de la session et des interprètes

Afin de faciliter et d'améliorer le travail de rédaction du bulletin de la session et l'interprétation en direct des débats, nous vous prions de transmettre vos prises de parole rédigées à l'adresse GC-SIMULTAN@parl.vs.ch.

Nomination de la commission de 2^e lecture : Loi modifiant les lois d'application du code pénal et du code de procédure pénale suisse

Romano AMACKER, président ; Paula RIVA GAPANY, vice-présidente ; Sébastien BERGUERAND ; Claudia BONVIN ; Audrey BOVIER-MICHELET ; Mathieu CLERC ; Stefan DIEZIG ; Marie-Bertrande DUAY ; Julien GIROD ; Jessica METRAILLER ; Sébastien MORISOD ; Pascal PRAZ ; Laurence RAUSIS

Attribution de nouveaux objets à des commissions

- Crédit supplémentaire pour la réalisation des travaux de rétablissement de la sécurité sur les cours d'eau, les forêts ainsi que pour financer les travaux de rétablissement de la sécurité des routes cantonales à la suite des abondantes chutes de neige du 17 avril 2025 : **commission des finances (COFI)**, président : Thomas Birbaum.
- Crédit d'engagement pour les travaux de restructuration routière sur la route RC 314, Choëx - Chenarlier - Troistorrents, tronçon Sur la Lapia - Cham Rarin, sur le territoire de la commune de Monthey : **commission de l'équipement et des transports (ET)** : présidente : Marie-Josée Reuse

Calendrier des séances 2027/2028

Le Bureau a adopté le calendrier du Grand Conseil, du Bureau et de la Présidence pour l'année 2027/2028. Celui-ci est, dès à présent, disponible sur le [site Internet](#) du Parlement. Les membres du Grand Conseil, du Gouvernement ainsi que toute personne intéressée sont invités à réserver dès maintenant les dates des séances dans leur agenda.

Newsletter août 2025

Recommandations d'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) générative

L'intelligence artificielle générative (IA générative) désigne des systèmes capables de produire du texte, des images ou d'autres médias à partir d'instructions simples (prompts). Des outils tels que ChatGPT, Dall-E ou Midjourney offrent un potentiel considérable pour la création de contenus, l'automatisation de tâches et le soutien à l'innovation. Leur utilisation comporte toutefois certains risques qu'il convient de connaître. Un document, fondé sur les recommandations du Service cantonal de l'informatique, est mis à disposition de la députation afin de promouvoir une utilisation sûre, éthique, transparente et responsable de ces technologies dans le cadre des activités parlementaires. Le Bureau vous remercie d'en prendre connaissance et de vous y référer lors de l'usage d'outils d'IA : [Recommandations IA - vs.ch](#).

Du Service parlementaire

Enquête de l'Université de Genève et de l'Université de Lausanne

Comme annoncé lors de la newsletter en mai, les deux institutions universitaires, en partenariat avec plusieurs autres universités internationales, mènent une étude scientifique qui vise notamment à savoir comment les parlementaires perçoivent la polarisation entre partis politiques et quelle est leur opinion sur la tolérance politique. Vous avez reçu un courriel des professeurs Varone et Bundi, présentant plus en détail les objectifs de l'étude et vous invitant à y participer. Réservez un bon accueil à ce courriel car la réussite de cette étude repose sur une large participation des membres du Grand Conseil.

FC Grand Conseil

Doublé historique des deux équipes du FC Grand Conseil : Valais 2 sacré champion suisse, Valais 1 vice-champion !

Exploit majuscule pour le Valais à Genève ! Les deux formations du FC Grand Conseil ont signé un doublé retentissant en s'emparant des deux premières places du 39e Tournoi suisse de football des parlements, organisé avec brio sur les installations du complexe sportif de Plan-les-Ouates par le canton hôte.

Après une 12^e place un brin décevante en 2024, le contingent valaisan nourrissait de grandes ambitions. Et pour cause : fort d'un recrutement intensif mené dans la foulée des élections cantonales de mars, le FC Grand Conseil



pouvait compter sur deux équipes étoffées, compétitives et remarquablement soudées : Valais 1 et Valais 2.

Sur les pelouses genevoises, les parlementaires valaisans ont brillé par leur discipline, leur solidarité et une détermination sans faille. Les deux équipes ont franchi avec succès l'écueil de leur phase de groupes, avant de s'imposer en quarts puis en demi-finales. Le scénario rêvé s'est alors dessiné : une finale 100 % valaisanne, inédite dans l'histoire du tournoi.

Dans ce derby fraternel, c'est finalement « Valais 2 » qui a eu le dernier mot, s'imposant face à « Valais 1 » au terme d'une rencontre champagne, plus technique que physique. Un triomphe collectif qui propulse le FC Grand Conseil, pour une année, au sommet du football parlementaire helvétique.

Classement final : 1. Valais 2, 2. Valais 1, 3. Uri, 4. St-Gall.



Les deux équipes valaisannes : 1^{er} et 2^e rang du tournoi de football des parlements suisses, Genève, 15-16 août 2025



Grand Conseil
Service parlementaire
Groszer Rat
Parlamentsdienst

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

NEWSLETTER 05/2025

Newsletter août 2025

Agenda parlementaire

- 9 au 12 septembre 2025 : session du Grand Conseil
- 11 au 14 novembre 2025 : session du Grand Conseil
- 23-24 août 2026 : tournoi de football des parlements suisses à Amriswil (TG)